



Bulletin d'Adhésion 2020

Monsieur (ou Madame) le (ou la) Président(e),

Je soussigné(e) M. (ou Mme).....,

Demeurant à.....
..... ;

Adresse facebook pro :

Site internet pro :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :


déclare souhaiter devenir membre de l'association « Les Boutiques de Tassin ».

De par cette adhésion, l'Adhérent s'engage :

* A verser une cotisation annuelle de

Niveau 1 : 280 € Cotisation de Base (Incluant l'Accès à la page Shop InTassin.com, Facebook,

Possibilité de communiquer via la boîte mail de l'Association) le Logo  devant le nom

de la boutique sur le magazine du même Nom, Le sticker  à apposer sur votre vitrine, invitation à la soirée des commerçants, mail d'information sur l'Association, Publication des

nouveaux adhérents 1 fois par mois, tarif négocié pour parution dans le magazine ,

Tarifs préférentiel pour la soirée de Gala). **Possibilité 4 prélèvement automatique de 70€.**

Niveau 3 : 360 € Avec Package Animation (incluant Niveau 1 + Niveau 2 + Kit animations (Fête des Mères, Braderie, Black Friday, Noël en Fête), possibilité de déposer des flyers lors d'opération ponctuelle chez les commerçants adhérents à discrétion du commerçant...)

possibilité de 4 prélèvements automatiques de 90 €

Association « Les boutiques de Tassin », Loi 1901 enregistrée en préfecture sous le N° W691085966

Siège Boutique Carré Blanc 42 Av de la République, 69160 Tassin la demi-lune.

Email : tassinboutiques@yahoo.com

Le montant des cotisations pourra être révisé chaque année par l'assemblée Générale annuelle selon la participation financière de la collectivité ou les résultats obtenus lors des différentes opérations. Cet engagement est renouvelable chaque année par tacite reconductions.

- * A participer aux assemblées et réunions proposées par le Bureau de l'Association.
- * A participer aux opérations qui seront engagées et à promouvoir celles-ci auprès des membres de l'Association et des entreprises commerciales et artisanales implantées sur Tassin La Demi-Lune, à afficher les actions en date et en heure et à communiquer sur celles-ci en distribuant par exemple les prospectus adéquates.
- * A mettre à jour les informations de son commerce sur la page internet « Les Boutiques de Tassin »
- * A lire ses mails et à y répondre quand cela est nécessaire et à communiquer toute information susceptible d'intéresser les autres adhérents.
- * A aider l'Association à se développer par l'adhésion de nouveaux membres commerçants, artisans, prestataires de services ou professionnels libéraux exerçant leur activité sur la commune de Tassin La Demi-Lune.
- * L'ensemble de ses actions devra contribuer à lutter contre l'évasion commerciale, à augmenter le chiffre d'affaire réalisé par les membres de l'association et à valoriser leur fond de commerce.

À ce titre, un exemplaire de la Charte m'a été remis.

J'ai pris bonne note des obligations qui incombent aux membres, notamment celles relatives à la participation que je m'engage à respecter.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Monsieur (ou Madame) le (ou la) Président(e), l'expression de ma considération distinguée.

MODE DE REGLEMENT:

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chèque | <input type="checkbox"/> Prélèvement 4* 90 € Trimestriel soit 360€ |
| <input type="checkbox"/> Prélèvement 4* 70 € soit 280 € | <input type="checkbox"/> Virement bancaire global |

Veillez trouver ci-joint les informations de base pour finaliser votre inscription.

- 1- La Charte de L'association « les Boutiques de Tassin »
- 2- Fiche signalétique
- 3- Un mandat de Prélèvement SEPA si vous optez pour le prélèvement automatique.
- 4- Joindre un RIB
- 5- J'accepte de recevoir la News Letter « Shop in Tassin »
 Je n'accepte pas de recevoir la News letter « Shop in Tassin »
- 6- Info bancaire Boutique de Tassin :

The image shows a 'RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE' (RIB) form for LCL. The account holder is 'LES BOUTIQUES DE TASSIN Shop IN TASSIN'. The address is 'CARRÉ BLANC, 42 AVENUE DE LA REPUBLIQUE, 69160 TASSIN LA DEMI LUNE'. The RIB details are: code bancaire 30002, indicatif 01061, numéro de compte 0000099615D, clé RIB 42. The domiciliation is 'CL TASSIN DEMI LUNE 01061'. The IBAN is FR53 3000 2010 6100 0009 9615 D42. The BIC is CRLYFRPP.

Fait à :

Signature et Tampon.

Le :

Mandat de prélèvement SEPA Direct Debit - SDD

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Vous vous engagez avec l'entreprise suivante :

Nom **LES BOUTIQUES DE TASSIN**
Adresse **42 AVENUE DE LA REPUBLIQUE**
Code Postal **69160** Ville **TASSIN LA DEMI LUNE**
ICS **FR03ZZZ660623**

REFERENCE DU MANDAT

Cette Référence Unique du Mandat est à conserver et à rappeler dans tous vos courriers

Conditions générales d'utilisation de votre mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **LES BOUTIQUES DE TASSIN** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de paiement de **LES BOUTIQUES DE TASSIN**. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

IDENTIFICATION DU CLIENT

En ce qui vous concerne, nous avons besoin des éléments suivants :

Votre nom et Prénom Nom

Prénom

Votre adresse

N° et Rue

Code Postal

Ville

Vos coordonnées bancaires

BIC

Le BIC est le Code International d'identification de votre banque

IBAN

Votre IBAN est le numéro d'identification internationale de votre compte

Type de paiement Récurrent Ponctuel

Votre signature

Date

Ville

Date de signature de votre mandat

Lieu de signature de votre mandat

Votre signature validant votre autorisation

REFERENCE DU CONTRAT N. d'identification du contrat

Description du contrat

Mention légale

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1979 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

CHARTRE DE L'ASSOCIATION «Shop In Tassin»

Association des commerçants, artisans, prestataires de service ou professionnels libéraux exerçant leur activité sur la commune de Tassin la Demi-Lune.

Emanation de « l'UCAPL », puis « Les Boutiques de Tassin » association loi 1901 regroupant aujourd'hui près de 90 adhérents et fonctionnant grâce à 8 bénévoles (4 au bureau et 4 en commissions).

L'animation commerciale se décompose actuellement 2 opérations par semestre :

- BRADERIE de Tassin (positionnement en fonction du calendrier scolaire), stands et musique dans la rue, promotions sur les stocks N-1.

- VENTES Privées de Tassin la semaine de l'été qui précède les soldes, stands et musique dans la rue, promotions sur les stocks de la saison en cours.

- BLACK FRIDAY en novembre (positionnement en fonction du calendrier scolaire), offres promotionnelles en magasin permettant d'anticiper les achats de Noël.

- NOEL en Fête en décembre, décorations dans la commune, chants de Noël dans la rue, animations ponctuelles pour le 8 décembre, partenariats caritatifs. Sapin et tapis devant le magasin (selon la cotisation).

Nos actions ont essentiellement pour but de lutter contre l'évasion commerciale, de promouvoir nos commerces et de valoriser nos fonds.

- Opération Ponctuelles (Fête des Mères...Choisi en début d'année par le Bureau).

Nous sommes en contact privilégié avec la municipalité. Concertations et dialogues avec Monsieur le Maire et Le Manager de Centre-Ville nous permettent d'être de véritables acteurs de la vie économique de notre ville. Un de nos membres est référent au sein du conseil de quartier.

Plusieurs réflexions sont engagées sur le stationnement et la sécurisation du Centre-ville (vidéo-surveillance et appels d'urgence Police municipale, Gendarmerie).

Partenaire avec la Chambre de Commerce de Lyon (en relation directe avec les 2 Vice-Présidents chargés du commerce de détail), nous confrontons régulièrement notre mode de fonctionnement avec d'autres associations commerciales éloignées de notre zone de chalandise (Croix- Rousse, Neuville s/ Saône, Presqu'île ou Lyon 8ème,...). Nous participons activement au Comité Economique Territoriale regroupant de multiples acteurs économiques de l'Ouest Lyonnais. Au sein du Réseau Entreprise, nous développons des rencontres mensuelles autour d'un petit déjeuner ou d'un déjeuner.

Pour communiquer entre nous, nous diffusons fréquemment, et souvent en instantané, des messages email à propos de la vie de quartier (réunions, fauches, travaux, ...).

Nous avons créés le magasin « Shop in Tassin » avec l'aide de notre partenaire pour les commerçants et entreprises de Tassin. (2 parutions par an).

Le Progrès est le partenaire Presse de notre groupement. Après chaque événement, un journaliste vient debriefer sur le résultat de nos actions. Concernant les opérations nationales (soldes), une interview est également organisée en cours d'opération. Dans ce cas, nous sommes intégrés à d'autres pôles commerçants de l'ouest lyonnais (Carrefour Ecully, Auchan Dardilly...). Nous sommes sollicités régulièrement sur la vie, les faits, les projets de Tassin afin d'exprimer notre avis sur les conséquences engendrées pour nos commerces.

D'autres supports en relation avec la CCI ont évoqué notre association (magazine Agir et Entreprendre). Il y a été relaté le déroulement et l'analyse de l'audit réalisé par la CCI de notre association.

L'aide de chaque adhérent est précieuse et toute implication dans l'organisation fonctionnelle est utile et appréciée.

Pour fonctionner dans un esprit de convivialité, l'Association propose régulièrement, à l'occasion des différentes réunions, des moments de rencontre festifs renforçant notre cohésion.